

TURBEau - La plateforme pour les Territoires, l'Urbanisme et l'Eau



L'Agence de l'eau Seine-Normandie a mis en ligne fin juin 2023 un site Internet baptisé [TURBEau](https://www.turbeau.eau-seine-normandie.fr) qui vise à faciliter la compréhension et l'intégration des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme.

Plateforme pour les territoires, l'urbanisme et l'eau, [TURBEau](https://www.turbeau.eau-seine-normandie.fr) apporte des outils, des ressources et des exemples pour intégrer la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme. Une démarche venant répondre à l'obligation légale que les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI) et les schémas de cohérence territoriale (SCoT) soient compatibles avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le plan de gestion du risque inondation (PGRI), ainsi qu'avec le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) s'il existe sur le territoire.

Face au changement climatique, les documents d'urbanisme, par leur ancrage territorial, leur approche systémique et de long terme, peuvent efficacement contribuer à limiter les risques et accroître la résilience des territoires, s'ils sont structurés autour de l'eau et de la biodiversité.

La prise en compte de ces enjeux « eau » dans l'aménagement des territoires relève d'un intérêt stratégique, à l'échelle de la collectivité, qu'elle soit rurale ou urbaine, lui permettant de mieux se préparer aux effets actuels et futurs du changement climatique

Développer la nature pour bénéficier d'îlots de fraîcheur en milieu urbanisé, soutenir la renaturation des cours d'eau pour réduire les risques d'inondation, tenir compte de la disponibilité de la ressource en eau pour tous les usages, sont autant de réponses que le document d'urbanisme peut encadrer de manière adaptée au contexte local, au profit d'un cadre de vie amélioré.

Liens utiles

www.turbeau.eau-seine-normandie.fr